

PROCES VERBAL du 26 mars 2024 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSE, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Gérard ROUSSET, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Céline DURAND, Nadège SIBEUD.

Excusé : Claude EPARVIER

Absent : Lilian ROBIN.

Secrétaire de séance : Nadège SIBEUD.

Pouvoir : Claude EPARVIER à Nathalie DURAND

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 7 février 2024 :

Votants : 14, Pour : 14

1°) Délibérations

Vote des subventions aux associations :

Madame le Maire précise que pour obtenir une subvention, l'association doit obligatoirement avoir un numéro de siret. Après discussion, le tableau suivant est adopté :

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION
ACRDNS	100 €
BIBLIOTHÈQUE	650 €
CI UR DU 3FMF AGF	250 €
CLUB INFORMATIQUE MANTHES	450 €
COMITE D'ANIMATION MANTHES	600 €
COMITE DE PARENTS D'ÉLÈVES	200 €
DE FILS EN MACHINE	150 €
LA TRUITE DE VEUZE ET D'ORON	150 €
LE TAROT MANTHENOIS	150 €
LES AMIS DU PRIEURÉ	900 €
OCCE 26 (Coopérative scolaire)	500 €
TENNIS DE TABLE	4 000 €
DIVERS	900 €
Compte 65748	9 000 €

Votants : 14, Pour : 14

Vote des taux d'imposition :

Madame le Maire précise que les bases vont augmenter de 3.9 %, Madame le Maire propose 3 simulations pour les taux d'imposition, soit pas d'augmentation, soit 1% d'augmentation, soit 2% d'augmentation. Plusieurs élus souhaitent une augmentation plus conséquente. Madame le Maire soumet au vote,

Votants : 14

Augmentation de 1 % **Pour : 1**

Augmentation de 2 %, **Pour 10**

Augmentation plus importante : **Pour 3**

Vote du Compte Administratif 2023 :

Présentation du compte administratif 2023 et du budget 2024 par Gérard VALLET, élu en charge des finances.

Fonctionnement :

Recettes 2023	561 731.36 €
Dépenses 2023	478 099.72 €
Résultat exercice 2023	+ 83 631.64 €

Investissement :	
Recettes 2023	202 153.09 €
Dépenses 2023	<u>95 262.01 €</u>
Résultat exercice 2023	106 891.68 €
Reste à réaliser dépenses	14 555.00 €

Mme le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Votants : 13, Pour : 13

Adoption du Compte de gestion 2023 établi par le comptable du SGC Nord Drôme, M. Didier GUERIN

Votants : 14, Pour : 14

Affectation du résultat

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'affecter comme suit le résultat de :

001 Excédent d'investissement reporté : 106 891.68 €

002 Excédent de fonctionnement reporté : 83 631.64 €

023 Virement de la section fonctionnement (dépense) : 48 300.00 €

021 Virement de la section fonctionnement (investissement recette) : 48 300.00 €

Votants : 14 Pour : 14

Fongibilité des crédits :

La nouvelle nomenclature M57 autorise Mme le Maire à procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles pour chacune des sections (fonctionnement et investissement), à l'exclusion des charges du personnel. Le conseil municipal doit délibérer avant chaque vote du budget.

Votants : 14, Pour : 13, Abstention : 1

Budget primitif 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 4 mars 2024 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	597 760.00 €	597 760.00 €
Section d'investissement	253 289.00 €	253 289.00 €
TOTAL	851 049.00 €	851 049.00 €

Votants : 14 Pour : 13, Contre : 1

Tarifs périscolaires compléments:

Un enfant allergique à certains aliments doit manger à la cantine tout en apportant son repas. Cette hypothèse n'est pas fixée dans la délibération prise le 19 juillet 23, ainsi il faut mettre en place un tarif pour cette possibilité.

Cout garderie : 2 €

Votants 14, Pour : 14

2°) Horaires agence postale

Depuis 2 ans, l'employé en charge de l'agence postale demande à ne plus travailler le samedi matin. Madame le Maire donne lecture d'un mémo remis par l'employé détaillant ses fonctions, et les transactions réalisées au sein de l'agence postale et notamment le nombre de passages, le samedi. A savoir que si la requête est accordée, il n'y aura plus d'accueil mairie ce jour là. Les élus échangent à ce sujet. Mme le Maire soumet au vote pour fermer le samedi matin, 12 élus donnent leur accord, 2 personnes s'abstiennent. Les heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale seront transférées le vendredi après midi.

3°) Compte rendu du rendez-vous avec le Secrétaire général de la Préfecture en présence de Mme la Députée :

Mme le Maire et Gilles MORGUE ont rencontré M. le Secrétaire général de la Préfecture en présence de Mme la Députée ce lundi 25 mars à 16 h en Préfecture. Plusieurs thèmes ont été évoqués ; la situation financière de la commune, les subventions possibles pour la future salle des fêtes, la demande de déplaçonnement des subventions pour le Prieuré, les subventions possibles pour lancer l'étude sur les inondations.

Le secrétaire général pense que cela va être compliqué de mener les 2 chantiers en même temps.

Prieuré : Le secrétaire général s'engage à signer le déplafonnement des subventions, le département subventionne à hauteur de 55 %, la DRAC à 25 %, il reste à rencontrer la Région pour définir le taux de subvention. L'urgence des travaux : le toit du Prieuré.

Salle des fêtes : le Secrétaire général se renseigne sur le fond friche pour la salle des fêtes, qui serait plus sûr au niveau de l'attribution de la subvention. Le département sera sollicité pour les subventions. Mme le Maire doit rencontrer prochainement Nicolas DARAGON, Vice Président à la Région.

Étude inondations : le Secrétaire général se renseigne pour une subvention possible sur l'étude inondations, notamment une DETR.

Sytrad : la commission CODERST a validé le projet, le centre d'enfouissement des Grises va pouvoir rouvrir.

4°) Sacristie

Didier CASSAN explique que lors des fouilles, il n'y a eu aucune découverte spécifique, ainsi il n'y aura pas de fouilles supplémentaires. Après concertation avec les services, les ossements seront rendus à la commune. La commune devra fournir un reliquaire et les stocker au sein du caveau communal, ces restes ne devront pas être crématiser. Une réunion doit avoir lieu le 11 avril sur site.

5°) Européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024, un tableau pour inscription à une permanence circule auprès des élus.

6°) Questions diverses

Ligne de bus (le 37) reliant BEAUREPAIRE à ROUSSILLON, à noter que cette ligne dispose d'un arrêt à LAPEYROUSE MORNAY.

Réunion CNR prévue initialement le 8 avril est reportée à fin avril

Réunion cantonale : les dossiers de demandes de subvention déposés sur le canton étant très nombreux, plusieurs communes ont fait le choix de différer leur projet laissant la possibilité aux autres communes de réaliser les leurs. Au niveau de la voirie départementale sur le canton, plusieurs gros chantiers sont prévus, notamment la traversée de SAINT SORLIN EN VALLOIRE, l'élargissement de la route d'ANNEYRON, et la RD 847 (route de la gare) à MANTHES.

Plan Communal de Sauvegarde: Didier CASSAN présente le projet du Document Information Communal sur les Risques Majeurs, (DICRIM).

Logo Manthes : Nadège SIBEUD demande que la commune ait une identité visuelle.

Mme SIBEUD demande à ne plus être responsable du bulletin municipal, fonction occupée depuis le 9 octobre 2023

La séance est levée à 22 h 10